



**Bulletin
Municipal
SENTHEIM**



**N° 35
1998**

Sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	1
LES ROSES D'AUTOMNE	2
L'AMOS EN 1998.....	3 à 4
LES SORTIES PEDESTRES DE LA COMMISSION D'ANIMATION	5 à 6
100 POUR SANG.....	7 à 8
L'EUROPE REVE SECLAIRE, REALITE D'AUJOURD'HUI.....	9 à 11
EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL.....	12 à 13
L'ASSOCIATION ESPACE ENFANTS.....	14 à 15
A PROPOS D'ASSOCIATIONS	16
CHORALE SAINTE CECILE DE SENTHEIM.....	17
A PROPOS D'INVESTISSEMENTS	18 à 19
SOIXANTE TROIS ANS DE PRESENCE DES FRERES.....	20 à 25
DE ST JEAN DE DIEU A SENTHEIM	
DES NOUVELLES DE LA MAISON DE LA GEOLOGIE.....	26
LE F.C. SENTHEIM A SOUFFLE SES 60 BOUGIES	27
SERVICE CONSEIL LOGEMENT.....	28
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	29
SENTHEIM ET SON PASSE.....	30
ETAT CIVIL	31 à 34
INFOS PRATIQUES	35
HORAIRES ET PERMANENCES MAIRIE.....	36

Le Mot du Maire



*Si en bâtissant on écoutait
les avis de tout le monde
le toit ne serait jamais posé.
(Proverbe Mongol)*

1998 va s'achever mais nous n'oublierons pas cette journée du 12 juillet où les joueurs et l'entraîneur de l'équipe de France venaient de remporter avec panache la dernière Coupe du Monde de Football du millénaire.

Nous vivons un de ces moments d'émotion où les "durs à cuire" se retrouvent avec des larmes aux yeux ne sachant pas trop comment cela pouvait leur arriver.

La fête tricolore était rapportée par tous les médias à l'échelle de la planète, unissant les Français de toutes les couleurs, de toutes les conditions, de tous les âges, de la capitale au moindre village isolé, en France comme à l'étranger, en un élan indescriptible. Avec l'art et la manière un rêve était devenu réalité.

Seule la période de la Libération de 1944 avait engendré une liesse aussi intense.

Jusqu'au dernier moment le doute et les critiques s'étaient abattus sur cette équipe et son entraîneur. Mais Aimé Jacquet a su mettre en valeur le potentiel de chaque joueur et trouver les valeurs complémentaires. Si le sélectionneur avait écouté tous les détracteurs, il n'aurait jamais parachevé son œuvre. A un certain moment, il a pris des risques et a fini par gagner son pari.

Il a dédié sa victoire à tous ceux qui avec abnégation, œuvrent dans l'ombre, pour le bien de la jeunesse.

Qu'il me soit également permis de souligner au niveau local le mérite de tous ces bénévoles qui inlassablement s'investissent tout au long de l'année pour le bien public et les associations de Senheim. Sans eux, le village perdrait un peu de son âme.

Au menu de 1999, nous ne retrouverons pas ces émotions qui ont largement dépassé le monde du Football. Toutefois, la fin de l'année et la plongée vers l'an 2000 promettent d'autres réjouissances, mais pour cela vous disposerez encore d'une année pour vous y préparer au mieux.

Bonne et Heureuse Année 1999.

Les Roses d'Automne

Infatigables, les *Roses d'Automne* s'en sont données à cœur joie, pour confectonner des petits chefs d'œuvre afin de les proposer à l'exposition-vente du 27 octobre 1998.

Nombreux étaient les Aînés Ruraux des environs et de la région mulhousienne qui ont répondu à l'invitation. La satisfaction était d'autant plus grande que cette journée de rencontre pouvait avoir lieu dans la salle rénovée et bien chauffée de l'A.M.O.S.

Cette année, les vacances de juin ont permis aux participants de découvrir la vallée de l'Ubaye, ses montagnes et ses vallées. Tous, sont rentrés émerveillés par cette région et ont apprécié l'hébergement et la qualité de l'accueil.

Le premier lundi du mois reste toujours réservé aux retraités, amateurs de jeux de cartes et autres.

Je vous rappelle que l'ECOCARTE vous permet de faire des économies de 5 à 10 % dans certains magasins. Renseignez-vous auprès des responsables.

Nous déplorons le départ de quelques membres de notre association pour lesquels nous avons une pensée spéciale : les époux KOHLMANN de Soppe - Léonard MESSERLIN - Jeanne MAUERSBERGER - Herbert NIKLOWITZ et en dernier lieu, Marthe TETTAMANZI. Nous partageons la peine de leurs familles.



Henriette KIEFFER

L'A.M.O.S. en 1998

Identité : Association de la Maison des Œuvres de Sentheim que certains de nos anciens appelaient encore "BANGALA HUS".

Date de naissance : 1924.

Gestion : Comité de gestion composé d'une vingtaine de bénévoles.

Propriétaires : La Commune pour le bâtiment.

L'Association pour les matériels et les meubles.

QU'EST-CE QUE L'A.M.O.S. ?

Nos nombreux et nouveaux concitoyens ne connaissent pas encore toutes les possibilités que peut offrir l'A.M.O.S.

Notre association est une association à but non lucratif. L'A.M.O.S. est au service de tous. Tout un chacun peut louer l'une des salles et l'utiliser, soit à titre privé ou dans le cadre de son association.

Le bâtiment a été entièrement rénové et est à toutes les normes légales requises pour son utilisation.

QUI L'UTILISE AUJOURD'HUI ?

De nombreuses associations y pratiquent leurs activités :

- les écoles,
- Espace-Enfants,
- Gym Plaisir,
- Gym pour Tous,
- les Roses d'Automne,
- la Chorale,
- la Mairie...
- Toutes les associations pour leurs réunions.
- Les particuliers pour fêter un événement :
 - Communion, Mariage, etc...

GÉOGRAPHIE DE L'AMOS :

- un très grand parc,
- une grande salle N° 1 : Capacité : 150 personnes,
- une salle moyenne N° 2 : Capacité : 50 personnes,
- une salle N° 3 : Spécialement réservée pour les réunions : Capacité : 30 personnes,
- une scène pour théâtre - orchestre...,
- une cuisine aux normes avec toute son installation type hôtellerie,
- une laverie vaisselle avec machine à laver,
- un balcon : réservé pour les spectacles,
- toilettes Dames - Hommes,
- un local de rangement,
- tout le matériel de restauration avec possibilité de location.

QUI EN A LA GESTION ?

Si le bâtiment appartient désormais à la commune, celle-ci a reconduit dans sa globalité, l'association existante pour en assurer la gestion administrative et financière.

Le comité est constitué de bénévoles et de représentants de la commune, dirigé par un bureau : Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire et chacun des autres bénévoles a sa mission propre à assurer.

POINT DE VUE DU TRÉSORIER :

Sans argent, une association ne peut vivre.

De quoi se compose notre trésorerie ?

Locations, Dons, Dîners dansants.

Une déception :

Lors de notre soirée du 3 octobre 1998, vous avez été peu nombreux, vous *sentheimois*, à répondre à notre invitation.

Savez-vous que par notre action, nous contribuons à réduire les dépenses communales et de ce fait, vos impôts locaux.

POINT DE VUE DU PRÉSIDENT :

Depuis deux ans, tous les bénévoles ont donné de leur temps, soit plus de 1000 heures de travail, qu'ils soient sincèrement remerciés.

Chacun d'entre vous peut venir nous rejoindre, l'Amos c'est vous, c'est nous.

Pour cela, vous êtes invités à notre prochain dîner dansant qui aura lieu le 13 février 1999. Nos soirées sont simples, chaleureuses, conviviales. Dès à présent, réservez cette date. Merci.

Les tarifs, le règlement intérieur sont affichés sur le panneau à l'AMOS.

La procédure de location se fait sous forme de contrat avec impérativement une photocopie de la responsabilité civile.

Vous êtes tous invités à notre prochaine assemblée générale en janvier 1999.

Si vous êtes intéressés par notre activité associative, si vous voulez louer, si vous voulez d'autres renseignements, voici les numéros de téléphone où vous pouvez nous contacter :

Président : 03 89 82 53 56 / Trésorier : 03 89 82 57 01 / Secrétaire : 03 89 82 53 43

**Le Président
Gilbert RINGENBACH**

La Commune remercie l'équipe de l'AMOS qui s'investit toute l'année. Grâce à ces bénévoles, nous avons pu conserver et développer un bâtiment où tous les habitants de Sentheim se retrouvent bien chez eux.

Le Maire

Les sorties pédestres de la Commission Communale d'Animation

La Commission Communale d'Animation s'est fixée comme objectif de faire découvrir le village à ses habitants, et pour la deuxième année consécutive a donc organisé des sorties pédestres dans les environs de la commune.

1^{ER} MAI 1997

DÉCOUVERTE DU BAN DE SENTHEIM

Pour cette première sortie, M. Marcel Mattauer guida le groupe d'une cinquantaine de per-



sonnes sur la partie gauche de la Doller, le long des chemins et sentiers connus ou oubliés et fit revivre une partie de l'histoire de Sentheim.

C'est ainsi que les randonneurs prirent le chemin du Rollenberg, les anciennes carrières d'argile, la source Wahlenbrunnen qui alimente en eau une partie du village.

Après une heure de repos et un casse-croûte bien mérité, à proximité des vestiges des anciens fours à chaux, les marcheurs reprirent le chemin du retour par le sentier géologique guidé cette fois par M. Adrien Scheubel.

SEPTEMBRE 1997

DÉCOUVERTE DU BAN DE SENTHEIM (2^{ÈME} PARTIE)

La sortie d'automne de cette année-là fit découvrir à ses participants l'autre côté du village. Le groupe prit donc la direction de la chapelle Ste-Anne, le parcours Vita jusqu'à l'ancien canal d'irrigation, et la grotte du Hohlenstein à la limite du ban de Sentheim et de Lauw.

Les plus courageux explorèrent l'entrée de cette grotte avec Mrs Scheubel et Zimmermann de l'Association de la Maison de la Géologie, pendant que les autres s'accordèrent une pause café.

Le retour vers le village, pour midi, s'effectua en suivant les limites de Mortzwiller.

1^{ER} MAI 1998

DÉCOUVERTE DU BAN DE SENTHEIM (3^{ÈME} ET DERNIÈRE PARTIE)

Malgré une météo incertaine, une quarantaine de personnes prit part à cette promenade du 1^{er} mai qui les conduisit le long des limites de Sentheim-Soppe le Haut, Lutereichwald, emplacement des anciens étangs, vestiges de l'ancienne voie ferrée, captage de la retenue d'eau de Michelbach.

Après le repas de midi, M. Schenck fit découvrir ses ruches et donna des explications sur l'apiculture.

L'après-midi, promenade vers Bourbach-Le-Bas, Chapelle des Mineurs, et retour vers Sentheim par le magnifique vallon du Silbach et les étangs.

SEPTEMBRE 1998

Pour la 4^{ème} édition de ces randonnées, les marcheurs ont pu découvrir l'histoire du tramway qui reliait Belfort à Sentheim et dont il ne reste plus que quelques vestiges de la voie ferrée et d'une gare à Mortzwiller.

Le groupe prit ensuite la direction du Lac de la Seigneurie, puis retour sur Sentheim par le "Schmuckelweg" (chemin des contrebandiers) emprunté durant la dernière guerre par les nombreuses personnes effectuant des "échanges" entre les deux territoires. Un passé aujourd'hui révolu mais qui, le temps d'une balade, est remonté en surface !

La Commission Communale d'Animation vous invite donc tous à venir nombreux en famille ou entre amis lors des prochaines randonnées afin de découvrir le riche passé du village.

Un grand merci également à tous les fidèles participants de ces sorties pédestres, et à toutes les personnes qui grâce à leur connaissance des lieux, ont guidé les randonneurs à travers tous ces sites souvent oubliés.

Prochain rendez-vous le 1^{er} mai 1999 pour une nouvelle "Randonnée de l'histoire".

Martine BISSLER



100 pour sang

Depuis quelques années, le centre de transfusion sanguine du Haut-Rhin ne se rendait plus dans notre village. Vu le petit nombre de donateurs, ces derniers ont été invités par Alain Ehret, précédent animateur des donateurs de sang de Sentheim, à se rendre à Guewenheim. Et puis... Guewenheim aussi abandonnait. Repli sur Lauw et Soppe-le-Haut.

Lors d'une réunion, en automne 97, j'ai proposé à la commission communale d'animation de redonner son lustre à ce rendez-vous de la fraternité. Celle-ci m'a obligeamment confié le soin d'organiser le don du sang.



Grâce au concours des enfants du Cours Moyen 2 de l'école, des tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres, des affiches ont été mises en place dans le village.

Ainsi 42 personnes se sont rendues à l'A.M.O.S. le 1^{er} octobre 1998 : 38 poches de sang ont été recueillies.

Bravo à tous ! C'est un premier pas très encourageant !

Mais dans notre village de plus de 1200 âmes, nous pouvons être plus nombreux.

Si chacun prend son bâton de pèlerin et arrive à convaincre une personne, nous doublerons le nombre !

Et si parmi tous les lecteurs de ce bulletin, d'autres personnes se décident, nous y arriverons. Je lance un appel à tous les jeunes pour qu'ils nous rejoignent.

Ensemble agissons, ne restons pas indifférents !

Qui peut affirmer ne jamais en avoir besoin un jour pour lui ou l'un de ses proches ? Nous étions 42. Voilà l'objectif que je souhaite atteindre avec vous : 100 donateurs.

Pour 1999, 2 dons sont programmés : **le jeudi 27 mai et le jeudi 25 novembre.**

De manière à permettre à ceux qui désirent faire plusieurs dons dans l'année, 2 collectes de sang auront lieu à Lauw en février et en septembre 1999.

Par avance, merci à tous.

Bernard HIRTH

Le don du sang, à quoi ça sert ?

Dans les hôpitaux Haut-Rhinois, ce sont plus de 700 poches de sang qui sont transfusées chaque semaine.

Le don du sang permet d'obtenir les prélèvements nécessaires pour l'approvisionnement en produits sanguins, en quantité suffisante pour répondre aux besoins des malades.

QUI PEUT DONNER ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans et qui accepte de consacrer de son temps au don du sang :

- ♡ Un 1^{er} don ne peut être fait après 60 ans.
- ♡ Les hommes peuvent donner 5 fois sur 12 mois avec un intervalle de 8 semaines entre deux dons.
- ♡ Les femmes et les personnes de plus de 60 ans, peuvent donner 3 fois sur 12 mois avec un intervalle de 8 semaines entre 2 dons.
- ♡ Il est recommandé de ne pas venir à jeûn.



POURQUOI DONNER SON SANG ?

L'apport de globules rouges a pour objectif, chez des malades anémiques, de restaurer et d'assurer le transport d'oxygène et de gaz carbonique entre poumons et organes.

Les anémies qui font l'objet d'une correction transfusionnelle peuvent avoir une origine :

- médicale (leucémie, greffes...)
- chirurgicale (traumatisme grave, opérations...)
- obstétricale (complications liées à l'accouchement)

Donner son sang ne présente aucun risque. Des renseignements médicaux sont demandés avant chaque prélèvement afin de sélectionner les donneurs et garantir au mieux la sécurité des malades.

Le prélèvement est effectué à l'aide d'une aiguille directement connectée à une poche de prélèvement stérile à usage unique (450 ml de sang / prélèvement) et dure moins de 10 minutes.

"Donner son sang : un geste sûr, des besoins quotidiens."

Sources : Centre de transfusion sanguine du Haut-Rhin

*L'Europe, rêve séculaire,
réalité d'aujourd'hui !*



8 MAI 1945, l'Allemagne nazie signe l'Armistice.

L'Europe est en ruines ; les pertes humaines et matérielles défient toute statistique.

Le " Rideau de Fer ", stigmatisé par Winston CHURCHILL après les Accords de Yalta, divisait l'Europe pour plusieurs décennies.

Mais, dès 1947, sous l'impulsion de personnalités éminentes telles que les français Jean MONNET et Robert SCHUMAN, le " Mouvement Européen " propose une Union européenne qui allait conduire un demi-siècle plus tard à "l'UNION EUROPEENNE" avec une monnaie unique , "L'EURO".

CINQUANTE ANS D'HISTOIRE EUROPÉENNE :

- **05 mai 1949 :**
Institution du Conseil de l'Europe.
- **18 avril 1951 :**
Naissance de la Communauté Européenne pour le Charbon et l'Acier, la "C.E.C.A."
- **25 mars 1957 :**
Signature du "Traité de Rome", instituant la Communauté Economique Européenne, la "C.E.E.", ayant pour mission, par l'établissement d'un " Marché Commun " et par le rapprochement des Etats Membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté et le rapprochement progressif des pays européens.
- **De 1959 à 1962 :**
L'entente franco-allemande devient réalité et sera scellée par le Président de Gaulle et le Chancelier Adenauer.
- **07 février 1992 :**
Signature par les Etats membres de la CEE, à MAASTRICHT, du Traité de "l'UNION EUROPEENNE" jetant les bases d'une union économique, monétaire et politique avec décision d'instaurer une monnaie unique.
- **15 décembre 1995 :**
Au Conseil Européen de Madrid, la future monnaie européenne est dénommée "EURO".
- **1^{er} janvier 1999 :**
L'EURO devient réalité.

COMMENT ?

Le passage à l'EURO se fera à deux dates essentielles :

- **Le 1^{er} janvier 1999 :**
L'EURO deviendra la monnaie unique pour les 11 Pays qui y adhèrent, à savoir : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays Bas et la Suède. D'autres Etats pourront s'y rattacher ultérieurement.
- **Le 1^{er} janvier 2002 :**
Mise en circulation des pièces et billets "EUROS" en remplacement des monnaies nationales et obligation de traiter toutes les affaires exclusivement en "EUROS" pour les pays adhérents.

Une période de transition allant du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2002 permettra l'adaptation au nouveau système monétaire selon le cursus suivant :

Le 4 janvier 1999 :

Fixation des taux de conversion des monnaies des pays adhérents entre elles et par rapport à l'EURO .

1 EURO vaudra environ 6,50 Francs

DURANT LA PÉRIODE DE TRANSITION : INSTITUTION PROGRESSIVE DE L'EURO SCRIPTURAL

- Les paiements pourront se faire en EUROS par virements, chèques ou cartes bancaires auprès des entreprises et commerces, au choix du client.
- Les banques proposeront les comptes en EUROS pouvant fonctionner en parallèle avec les comptes en FRANCS et les extraits de comptes bancaires comporteront une conversion automatique des opérations et soldes en EUROS.
- Les marchés boursiers seront traités en EUROS à compter du 4 Janvier 1999.
- Les salaires seront progressivement réglés en EUROS par les entreprises du secteur privé.
- Les comptabilités des entreprises, des particuliers et des associations pourront être traitées en EUROS dès 1999.
- Devis et factures seront peu à peu présentés en EUROS.
- Les commerçants pratiqueront le double affichage des prix.
- La fabrication des billets et pièces "EUROS" sera entreprise :
2,5 milliards de billets, soit plus de 2,6 millions par jour et 6,6 milliards de pièces, soit plus de 7 millions par jour, seront confectionnés durant cette période.

Ainsi, quand les billets et pièces arriveront, nous seront déjà familiarisés avec la nouvelle monnaie scripturale.

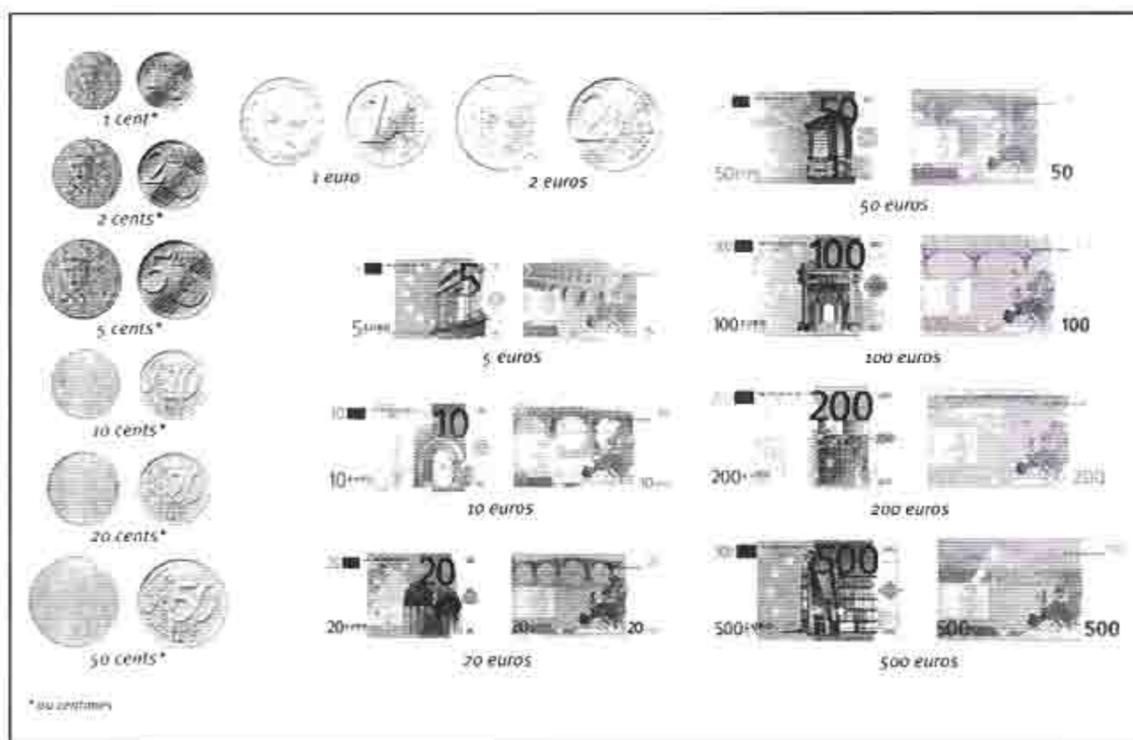
LE 1^{ER} JANVIER 2002 : MISE EN CIRCULATION DES BILLETS ET PIÈCES EN EUROS

Comment vont se présenter les billets et les pièces ? Il y aura :

- 7 billets respectivement de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 EUROS selon des tailles de coupures croissantes
- 8 pièces réparties en 2, et 1 Euro et 50, 20, 10, 5, 2 et 1 Cents.

Les pièces auront une face commune à l'ensemble de l'Union Européenne et une face nationale portant pour la France la mention "RF".

Ces pièces et ces billets seront utilisables dans tous les pays ayant adopté l'EURO. Ils seront suffisamment diversifiés pour être reconnaissables grâce aux tailles et aux couleurs pour les billets et aux matériaux pour les pièces.



Dès cette date :

- Tous les prix dans les magasins, sur les documents officiels, dans les Administrations, seront libellés en EUROS.
- Les revenus et prestations de toute nature seront définitivement versés en EUROS et les règlements par chèques, virements ou cartes bancaires ne pourront plus être effectués en FRANCS.
- Les impôts et taxes ainsi que les salaires des fonctionnaires seront réglés en EUROS.
- Les comptes bancaires seront tous convertis en EUROS.

Il sera toutefois possible de payer avec les billets et pièces en FRANCS encore en circulation jusqu'au 1^{er} juillet 2002 au plus tard.

Après cette date, le FRANC sera totalement remplacé par la nouvelle monnaie dans nos porte-monnaie, les billets en FRANCS pouvant toutefois être échangés contre des EUROS gratuitement pendant 10 ans auprès des guichets de la Banque de France.

Quelques indications pratiques pour la période de transition :

- Des calechettes permettant la conversion rapide des FRANCS en EUROS et inversement seront diffusées au public.
- Les paiements en EUROS auprès des magasins par carte bancaire seront possibles avec votre carte actuelle à votre demande chez le commerçant.
- Le paiement en EUROS par chèque nécessitera l'utilisation de chèques libellés spécifiquement en EUROS.
- Chaque personne pourra ouvrir dès 1999 un compte-courant en EUROS auprès de sa banque.
- Le règlement des impôts, taxes et cotisations sociales de toute nature pourra s'effectuer, au choix, en FRANCS ou en EUROS durant toute cette période alors que les déclarations fiscales, pour les particuliers, restent en FRANCS jusqu'en 2002.
- Pour les entreprises ayant adopté la comptabilité en EUROS pendant cette période, une option
- "Tout EURO" est possible ainsi que le paiement de leurs impôts et de leurs cotisations sociales en EUROS.
- Les remboursements de Sécurité Sociale, les pensions et les prestations familiales seront versés en FRANCS jusqu'en 2002, mais des paiements en EUROS pourront être proposés toutefois à ceux qui le souhaitent.

L'EURO : QUELS AVANTAGES ?

La disparition des problèmes de change rendra les déplacements dans les pays adhérents plus faciles.

L'Europe deviendra plus forte : l'EURO sera, avec le dollar, l'une des principales monnaies internationales et affirmera l'identité européenne de manière concrète et quotidienne.

L'Union Economique et Monétaire constituera la garantie d'un environnement économique favorable pour nos entreprises et donc pour l'emploi.

A l'aube du XXI^{ème} siècle, sachons accueillir la monnaie européenne avec sérénité.

Dans cet esprit, nous contribuerons ensemble à l'épanouissement d'une Europe plus forte et plus fraternelle, garante d'une paix durable et d'une prospérité assurée pour les générations présentes et futures.

J.J. ROTH

En bref du Conseil Municipal

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1998

Prix de l'eau :

Prix de base du m ³ d'eau potable	5,79 F
Fonds National d'Adduction d'Eau	0,14 F
L'Agence de Bassin Rhin-Meuse	2,38 F
Montant global	8,31 F

La location du compteur d'eau reste fixée à 30,00 F par semestre.

Redevance pour le ramassage et traitement des ordures ménagères, y compris le tri sélectif :

• Personne seule :	420,00 F
• Ménage :	840,00 F
• Résidence secondaire :	840,00 F

Deuxième site collecte sélective : (Verre, papier, plastique, piles)

Parmi 5 sites proposés, le Conseil Municipal, dans sa large majorité, a retenu l'emplacement situé derrière la Mairie à côté des ateliers municipaux.

Ce choix répond aux recommandations et contraintes techniques d'implantation de ces points d'apport volontaire préconisés par le SIC-TOM (point central du village, facilité d'accès).

Etude de sécurité : traversée de l'agglomération

Le concours de la D.D.E. est sollicité pour la réalisation d'une étude de sécurité en vue de l'aménagement de la traversée de l'agglomération.

SÉANCE DU 27 MARS 1998

Fixation et vote des taux d'imposition :

Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation : 5 %
- Taxe foncière sur le bâti : 7,77 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 43,90 %
- Taxe professionnelle : 9,18 %

Approbation et vote du Budget Primitif 1998 M14 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 4 034 950,00 F.

Section d'investissement : 5 996 598,00 F.

Approbation et vote du Budget Primitif 1998, service des eaux qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section d'exploitation : 696 000,00 F.

Section d'investissements : 279 971,00 F.

SÉANCE DU 29 MAI 1998

- Le remplacement des moteurs de volée des cloches et du tableau électrique de l'église est décidé :

Coût des travaux : 48 416,00 F.

- La mise en conformité électrique du bâtiment de la mairie est confiée aux Ets Singer de Soppe-Le-Bas :

Pour un montant de : 49 100,00 F.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1998

Débit de boissons :

A la demande des gérants des cafés et restaurants de la place, le Conseil prolonge l'heure de fermeture de ces établissements à 1 heure du matin pendant la période estivale.

Communauté des Communes :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour une évolution du SIVOM de la Doler vers une Communauté des Communes.

Ecole Maternelle :

Madame RIBOULEAU / NAEGELEN Sophie de Sentheim remplacera, en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles et ce, dès la rentrée de septembre, Mme Agnès MAHLER/ SCHEUBEL démissionnaire du poste. Le Conseil Municipal redéfinit les caractéristiques de cet emploi.

Ancien Abattoir :

L'acquisition et la démolition de l'ancien abattoir au croisement des rues des artisans et Kattenbach est décidé.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1998

Préprogrammation 1999

Le Conseil Municipal décide de présenter au Conseil Général, en vue de leur subventionnement, les dossiers de travaux suivants :

- Rénovation des façades du Presbytère et de l'Ecole Les Tilleuls.

- Reprofilage et réfection des chemins du Noten, Kuzkehr, Vignes ainsi que la rue des Anémones.

- Eclairage du terrain annexe de football

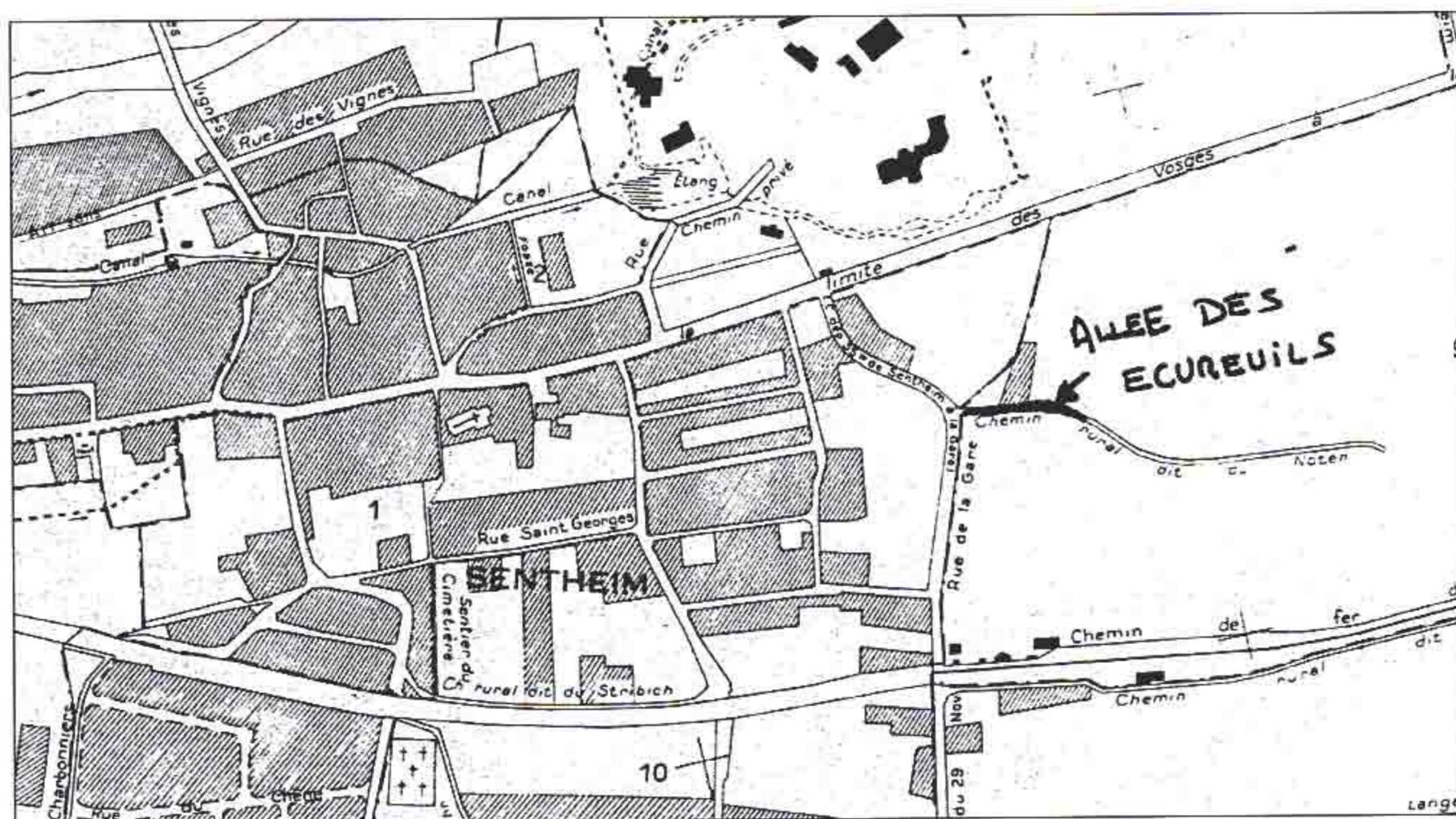
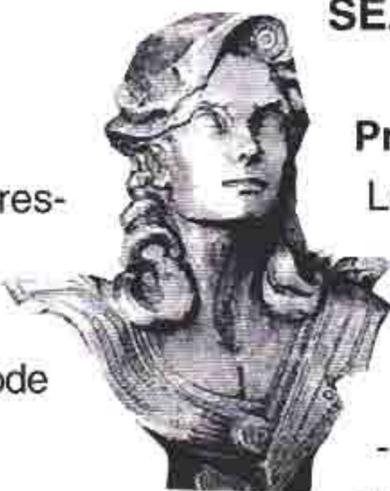
- Création d'une salle de classe au 1^{er} étage de l'école maternelle dans la perspective du transfert de la cinquième classe primaire en septembre 1999.

- Aménagement Place de l'Eglise ou Village.

- Aménagement Sécurité CD466.

Nouvelle dénomination de rue :

L'actuel chemin du Noten a été baptisé dans sa partie urbanisée, Allée des Ecureuils.



L'Association Espace Enfants

Adresse : 6, RUE DU VIEUX CHEMIN - 68780 SENTHEIM

Tél : 03 89 82 52 62

Elle propose plusieurs services de garde et d'animation pour les enfants de dix semaines à onze ans.

SON MULTI-ACCUEIL :

- **PLACES CRÈCHE,**
- **HALTE GARDERIE,**
- **PÉRISCOLAIRE.**

*Ouvert du lundi au vendredi :
de 6 h 45 à 18 h 30.*

Une équipe diplômée et spécialisée dans la petite enfance accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans et leur propose diverses activités en tenant compte de leur âge (comptines, chansons, jeux moteurs et sensoriels, bricolages, cuisine, peinture...)

Ils découvrent la vie en collectivité et l'apprentissage de l'autonomie.

Un atelier de psychomotricité fonctionne les mercredis pour les 3-6 ans, encadré par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture.

Les enfants pourront exploiter leurs possibilités corporelles et motrices (latéralisation, équilibre, rythmes, jeux individuels et collectifs...).

Des sorties à la journée sont programmées les mois de juillet pour les 3-6 ans (ferme équestre, balade en calèche, zoo, visite de ferme, chasse aux trésors, jeux d'eau au bord de la Doller...)

Un atelier "Paroles et Couleurs" accueille chaque année à la rentrée 10 enfants de 2 à 3 ans selon le calendrier scolaire les matins de 8 h à 11 h.

Une éducatrice de jeunes enfants formée à la Dynamique Naturelle de la Parole accompagne le groupe.

Les objectifs :

- offrir à l'enfant une parole enrichie par les mouvements, le rythme et les couleurs,
- libérer la parole pour l'enrichir, la structurer, la visualiser,
- affiner les possibilités relationnelles et intellectuelles, préparer au style, écrit,
- permettre l'expression sous toutes ses formes : verbale, corporelle, artistique.

SON PERISCOLAIRE

Les enfants de quatre à onze ans scolarisés à Sentheim sur la demande des parents sont pris en charge après l'école par deux animatrices.

Accueil de 11 h à 13 h 15 avec repas fourni en "liaison chaude" par le traiteur Fellmann et de 16 h à 18 h 30.

Ce service se veut un lieu de rencontres, d'échanges, de jeux et de détente après l'école.

L'accueil se fait actuellement dans la salle de l'A.M.O.S.



Animation poterie pendant un centre de loisirs.

SES CENTRES DE LOISIRS : MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

Complémentaires au périscolaire, ces services fonctionnent en dehors des jours de classe dans les locaux de l'école maternelle pendant les vacances et le mercredi à l'A.M.O.S. L'accueil se fait de 7 h 45 à 18 h 15.

L'objectif est de permettre aux parents qui travaillent de trouver un mode de garde pour leur enfant, et les enfants y trouvent une animation et des activités variées.

Une grande souplesse dans les possibilités d'inscription :

- à la journée avec repas,
- atelier du matin ou de l'après-midi,
- les deux ateliers sans repas.

Un programme d'activités est diffusé à l'avance par le biais des écoles de toute la vallée et alentour (25 communes).

L'équipe d'animation est soucieuse de toujours proposer des activités nouvelles et attractives aux enfants, ainsi que de mini-séjours de 4 nuits dans les environs au cours du mois de juillet.

Gym Plaisir

L'Association GYM PLAISIR vous invite à venir vous joindre à ses nombreux et sympathiques adhérents pour exercer une gym en musique

Salle A.M.O.S. :

Les mardis de 20 h à 21 h.

Les jeudis de 13 h 45 à 14 h 45.

Retraités : les jeudis de 15 h à 16 h.



A.P.E.S.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE SENTHEIM

10 Rue des Eglantines

68780 SENTHEIM

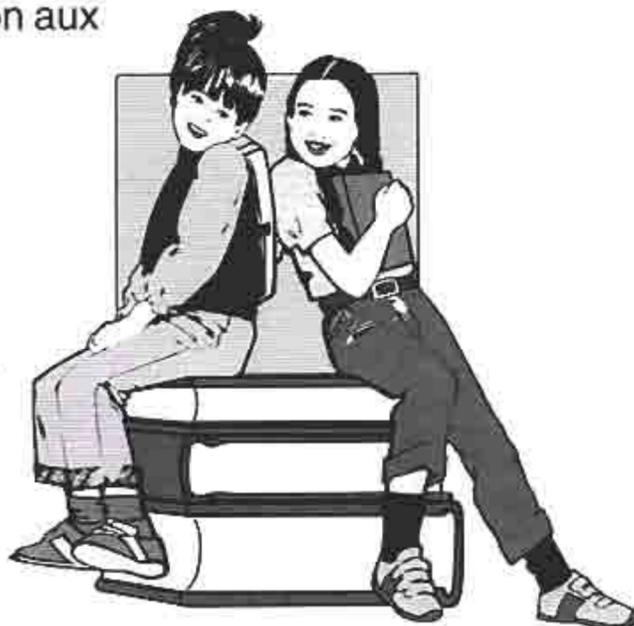
03 89 82 56 33

Présente à Sentheim depuis plus de 10 ans, l'A.P.E.S. est une association de parents d'élèves indépendante de toute organisation nationale ou départementale.

A travers sa présence aux conseils d'école et sa participation aux activités :

- C.A.T.E.
- Ski
- Kermesse...

l'association soutient la vie de l'école et défend les intérêts des enfants auprès des pouvoirs publics.



Vous pouvez nous joindre ou nous rejoindre par l'intermédiaire de nos représentants élus.

Ecole maternelle :

Monsieur BOESCH

Monsieur DELPEUCH

Ecole primaire :

Madame SINGER

Madame DITNER

Madame DESFETE

Madame FLODERER

Madame HUMBERT

Monsieur KREBS

**La Présidente
Cécile HUMBERT**

Chorale Sainte Cécile

Pour cette fin d'année 1998 , la chorale Sainte Cécile vous a présenté son côté JARDIN :
LE THÉÂTRE ALSACIEN.

Un des thèmes de cette 25^{ème} année de cabaret était le stress qu'on venait soigner au JUVESA .

Le stress, cette maladie du siècle, que notre chorale s'efforce de combattre.

Nos armes (pacifiques) sont le rire que nous vous communiquons lors du SANTA SHOW, ainsi que la thérapie du chant lors des répétitions ou le recueillement lors des offices.

Nous vous remercions pour votre présence et vos encouragements lors de ce dernier SANTA SHOW. Comme cela avait été annoncé, le bénéfice de la soirée du 27 novembre a été versé aux sinistrés d'Amérique Centrale.

Les portes de la salle de répétition sont toujours grandes ouvertes aux personnes qui voudraient nous rejoindre. Nous répétons tous les jeudi soir de 20 h à 22 h à l'A.M.O.S.

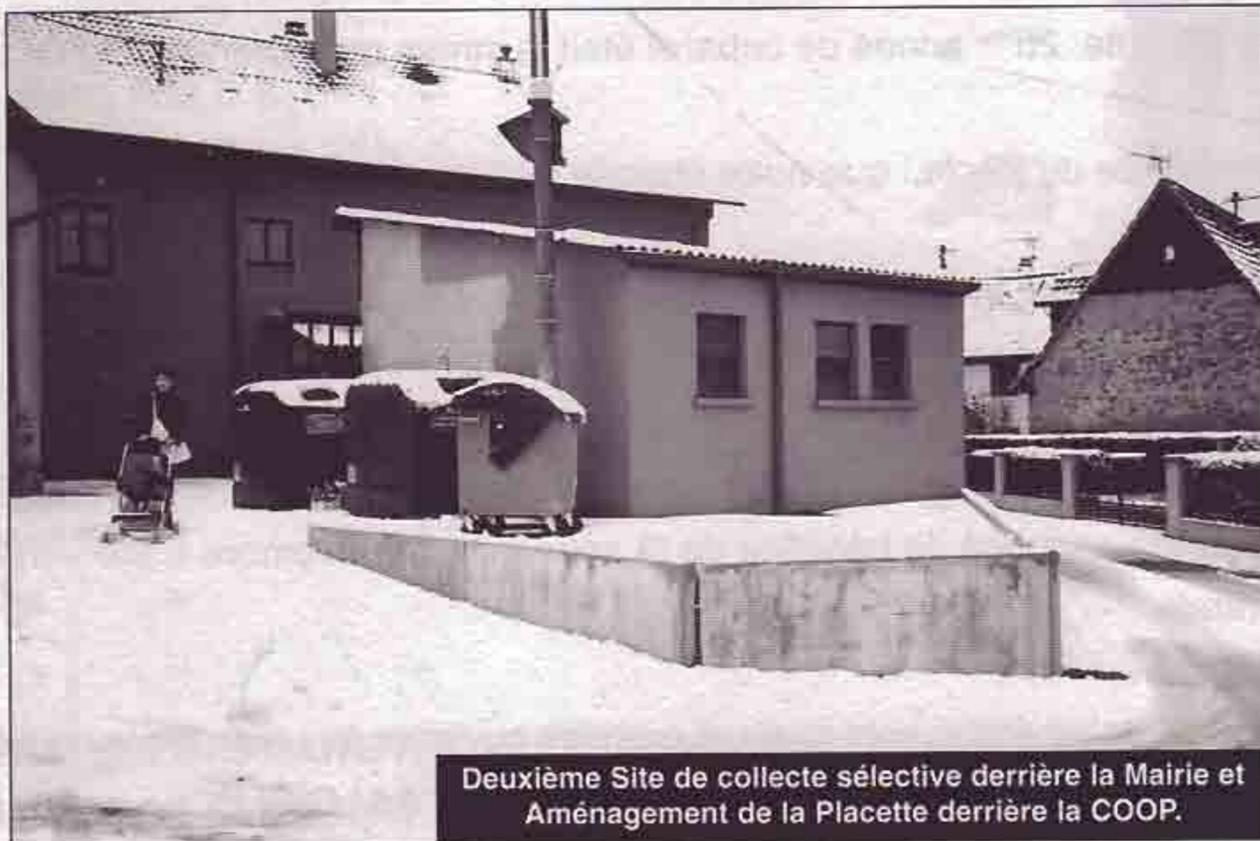
Pour le dernier mois du siècle, la chorale vous présentera son côté cour par un concert qui aura lieu en décembre 1999.

Nous vous présentons tous nos voeux pour cette nouvelle année.

Joseph GENSBITTEL



A propos d'investissement...



Deuxième Site de collecte sélective derrière la Mairie et Aménagement de la Placette derrière la COOP.



Rénovation Peinture Intérieure Maison des Œuvres.

A propos d'investissement...



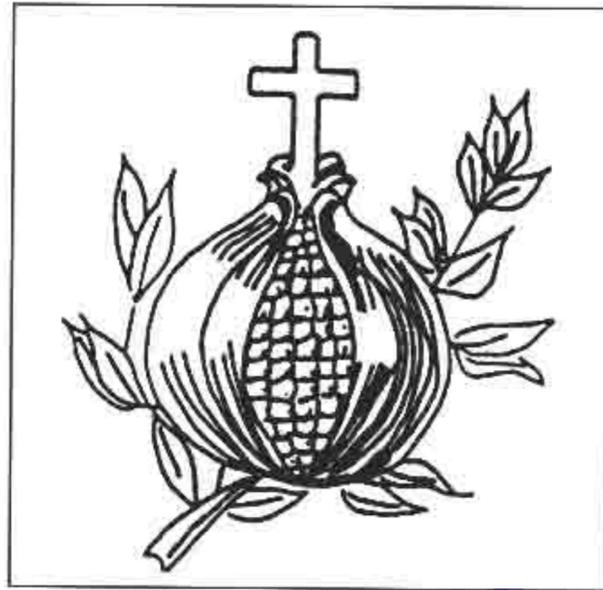
Achat d'une débroussailleuse.



Rénovation salle communale de la Mairie pour accueil de la nouvelle 5^{ème} classe Ecole Les Tilleuls.

Soixante trois ans de présence des Frères de Saint Jean de Dieu à Sentheim

25 AVRIL 1935 - 19 JUILLET 1998



Au cours de cette année 1998, une page de l'histoire de notre village a été tournée.

C'est avec émotion, que nous essaierons pour les nouveaux habitants et les jeunes générations, de retracer ce que fut cet engagement.

Mes remerciements iront tout d'abord :

- à titre posthume, au Frère Attale Lutz que j'ai personnellement connu dans ma tendre jeunesse. Il a laissé un document très intéressant servant de base à cet article.
- à Frère Flavien (Ruthmann Jean-Paul, natif de Mortzwiller), premier conseiller religieux (Paris).
- à Monsieur Maurice Mottequin, Directeur (Paris)
- à Frère Fortunat Husser (Ile Maurice)
- à Frère Olivier (Claude Bonnaud), Directeur Gérant - Provincial (Paris)
- à Frère Alexandre et Frère Amand qui ont été les derniers frères en poste à Sentheim.

Bien sûr, il m'est impossible d'énumérer toutes les personnes qui ont oeuvré pour le bien de la maison de Sentheim sous peine d'obtenir un article démesuré, je compte sur leur indulgence.

Servir les autres, aura été la ligne de vie des frères de Saint Jean de Dieu, leur choix avant leur devoir.

SOMMAIRE

1. *Ordre hospitalier de Saint Jean de Dieu, un peu d'histoire.*
2. *Acquisition du château et du domaine de Sentheim.*
3. *Installation des frères de Saint Jean de Dieu à Sentheim.*
4. *La guerre de 1939 - 1945.*
5. *Le Juvénat.*
6. *Projet d'extension de l'oeuvre - Construction du Pavillon St Ephrem.*
7. *Lieux de dévotion et construction de la chapelle.*
8. *Opérations foncières 1988 - 1998.*
9. *Départ des frères de Saint Jean de Dieu 19 juillet 1998.*
Transfert de Notre Dame de Sentheim à l'église paroissiale.

1. UN PEU D'HISTOIRE

L'ordre hospitalier de Saint Jean de Dieu, du nom de son saint Fondateur, a été fondé à GRENADE (ESPAGNE), en 1540, pour l'assistance corporelle et spirituelle des malades, surtout des pauvres et des nécessiteux de tout genre, accueillis dans les centres de soins et de secours de l'Institut.

Les papes Léon XIII et Pie XI ont proclamé Saint Jean de Dieu, céleste patron des hôpitaux et des malades, des infirmiers et infirmières comme de leurs associations.

L'ordre des Frères de Saint Jean de Dieu se réclame de l'esprit de charité de son Fondateur, qui soignait les corps pour atteindre les âmes "par l'exercice héroïque des oeuvres de miséricorde dans son hôpital de GRENADE et au-dehors". La règle de Saint Augustin, adoptée par l'Ordre, et les Constitutions codifient admirablement cet esprit.

L'ordre hospitalier de Saint Jean de Dieu, approuvé dès 1571, par Saint Pie V, est laïc, au sens canonique, composé de religieux non prêtres. Toutefois, en vertu de concessions pontificales exceptionnelles, il compte dans son sein un nombre déterminé de prêtres pour exercer le saint ministère dans les couvents-hôpitaux et il jouit de tous les privilèges accordés aux Ordres mendiants.

Les religieux émettent les vœux solennels après un minimum de six ans de vœux temporaires. Au point de vue canonique, la structure de l'Ordre présente un exemple unique.

L'ordre de Saint Jean de Dieu dans le monde (en 1993) : Ils sont au nombre de 1540. Ces frères sont originaires de 51 pays, dont 80, de France.

Maisons de l'ordre de Saint Jean de Dieu en France : 12, dont Pamplémousse (Ile Maurice) et Saint Denis de la Réunion.

L'ordre dans le monde est divisé en 25 provinces :

- 241 fondations sur les 5 continents
- 160 en Europe
- 44 en Amérique
- 15 en Asie
- 14 en Afrique
- 8 en Océanie

2. ACQUISITION DU CHATEAU ET DU DOMAINE DE SENTHEIM

Le 24 avril 1935, vers les 15 heures, les frères de St Jean de Dieu arrivèrent à Sentheim, accueillis par M^{me} de Francqueville qui leur offre la table et leur a fait préparer des chambres au pavillon de chasse et au château. Ce sont, le provincial Ephrem Blandeau, l'ex-provincial et prieur de la Villetterte Robert Cortial, l'ex-provincial et prieur de Lyon Donatien Coraboeuf, le supérieur nommé de Sentheim, Aurélien Hugenschmitt et un frère Othon.

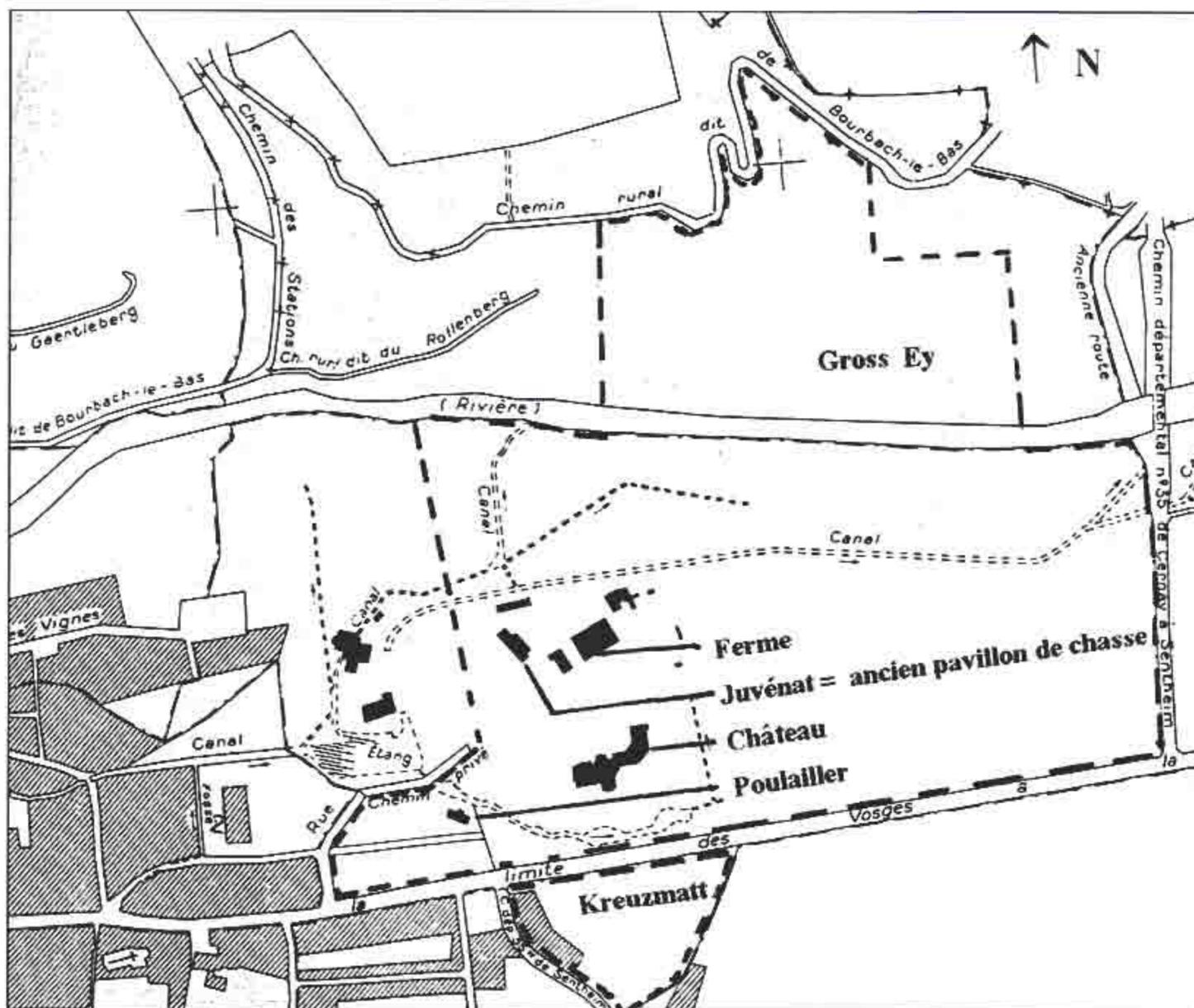
Le lendemain, 25 avril, par devant Maître Bockel, Notaire à Thann, Madame Hélène Chabert, Vve de René Bian, autrefois industriel à Sentheim, demeurant à Thann et M^{me} Yvonne de Francqueville, célibataire, demeurant à Sentheim, ont vendu solidairement à la société civile de Saint Jean de Dieu, dont le siège est à Paris, 19, rue Oudinot, représentée par son directeur général, Félix Cortial, un domaine situé sur le territoire de la commune de Sentheim sous le nom de "château de Sentheim".

Ce domaine comprend château et ferme, conciergerie, bâtiments accessoires, cours, jardins, parc, terres, prés, bois, étang, canal, aisances et dépendances, d'une superficie totale de trente quatre hectares cinquante ares environ.

Il représente la totalité des immeubles appartenant aux deux vendeurs, situés sur le territoire de la commune de Sentheim, à l'exception d'un terrain de 130 ares 33 ca au lieu dit "Muhlmat" donnant devant sur la route nationale, derrière et d'un côté sur le chemin privé allant de la route à l'usine Bian et de l'autre côté, sur la propriété présentement vendue.

Acquisition de la "Muhlmatt", avec le poulailler

Le 1^{er} juillet 1937, Félix Facques, industriel, administrateur délégué de la SA des établissements L. Bian & Cie a vendu à la Société Civile de St Jean de Dieu un immeuble d'un seul tenant de 1 HA 30 ares et 33 ca de prés. Suivant l'indication du cadastre, les parcelles vendues ont été réunies par le numéro section A N° 1222/054, "Muhlmatt".



Installation des Frères St Jean de Dieu à Sentheim

Le 25 avril 1935, jour de la signature de l'acte d'acquisition du château de Sentheim, comptera désormais comme l'acte de fondation, puisque, ce jour-là, également, les frères de St Jean de Dieu en ont pris possession.

En ces débuts, et 20 ans durant, les frères éprouvèrent, comme dans toute nouvelle fondation, de sérieuses difficultés par manque de ressources. L'apport, en effet, de la propriété était mince et très insuffisant. Et malgré les fréquents versements de fonds par les provinciaux, les fondateurs connurent souvent, dans ce beau château, aux lambris finement sculptés, aux tentures de velours cramoisi, la pauvreté sentie ; on y manquait de tout, même d'objets de première nécessité.

Que de fois, le Père Aurélien a pris le train de Mulhouse ou de Masevaux pour se les procurer ou encore à l'occasion a tendu la main dans les maisons de la province, cherchant de l'aide partout pour maintenir et développer cette fondation dont il avait la charge.

Par ailleurs, la grande et riche demeure des Bian, n'était guère apte telle que, à recevoir des convalescents et des vieillards, comme on le projetait. Il a fallu d'abord l'aménager, y apporter des transformations intérieures et des installations nouvelles, sans toutefois par trop grever le budget. Puis, on dut acquérir des lits et de la literie pour les malades, ouvrir avec le mobilier et les ustensiles nécessaires, une salle de pansements et de pharmacie près d'une petite infirmerie, acheter également le matériel de cuisine ainsi qu'une commerciale Renault.

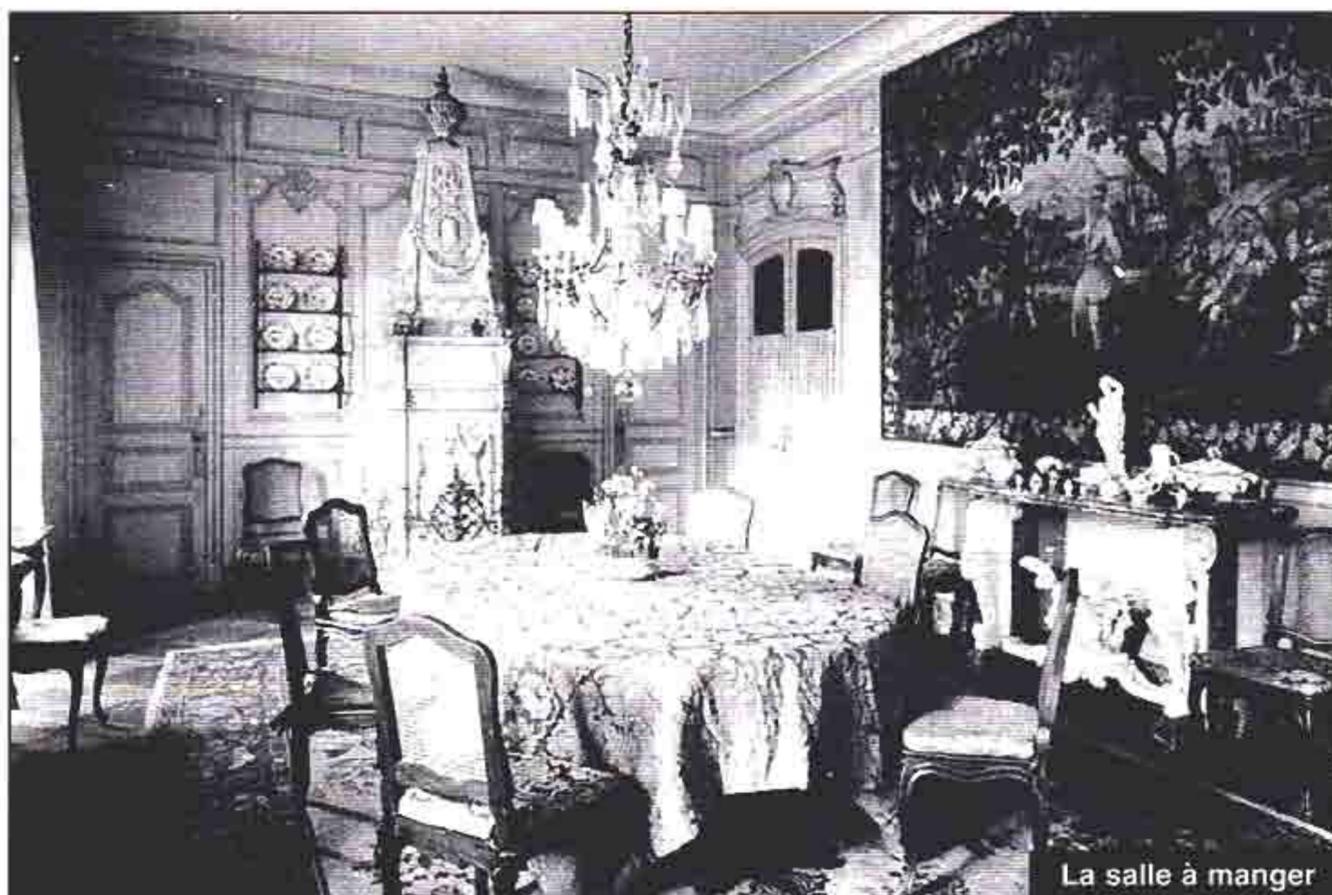
Ces divers travaux, acquisitions et sans doute d'autres dépenses encore, faisaient fondre les sommes disponibles comme à vue d'oeil.

Une fois l'aménagement terminé et la maison en mesure de recevoir des pensionnaires, la question économique s'améliorerait, mais cet apport sera encore bien insuffisant pour que l'oeuvre puisse voler de ses propres ailes.

Ces raisons ajoutées à d'autres et notamment à la plus terrible, la guerre de 1939, retarderont l'essor de Sentheim :

- En 1935, il y eut en tout dix admissions.
- En 1936, on compte trente admissions dont celle de l'abbé Schlosser qui, par la suite, pendant une douzaine d'années, fera fonction d'aumônier.
- En 1937, il y eut quarante et une admissions; en 1938, trente, en 1939, vingt-quatre et en 1940, seulement quatorze. Généralement, les vieillards restent jusqu'à la fin de leur vie, les convalescents, au contraire de un à trois mois seulement.

Le 17 juin 1936, après avoir donné la confirmation aux enfants de Sentheim, Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, accompagné de son secrétaire et du curé Riotte ainsi que du maire Félix Facques, vint visiter le château. Salué par le père Aurélien, son Excellence se dit heureux de l'arrivée des frères de St Jean de Dieu à Sentheim dans son diocèse ; elle leur souhaite succès dans leur nouvelle fondation, tant pour l'hospitalité et le dévouement aux malades que le recrutement et la formation des juvénistes. L'évêque termina sa visite en donnant sa bénédiction à la petite communauté, aux malades et à toute la nouvelle fondation.



La salle à manger

3. LA GUERRE DE 1939 - 1945

Dès le début, par mesure de précaution, on ferma le juvénat. Les élèves, alors en vacances, furent avisés par lettre de rester dans leurs familles.

Jusqu'en juin 1940, un calme relatif régnait dans la vallée. On devait recevoir des réfugiés de Mulhouse, mais l'évacuation de la ville n'eut pas lieu.

Dans la journée du 19 juin, brusquement, le calme fit place à la bataille. Les troupes françaises, stationnées en Alsace, se replièrent à leur tour à travers les cols des Vosges et la trouée de Belfort, livrant toutefois par-ci, par-là, des combats d'arrière-garde. C'est ainsi que le Commandant Levy de Belfort et le capitaine Reibel de Mulhouse, tentèrent, à l'entrée de Sentheim, de barrer la route de la vallée et celle de Belfort. De nombreux guerriers hitlériens, croyant faire une promenade, en approchant de Sentheim par Guewenheim et Bourbach,

furent décimés. Des camions entiers de militaires sautèrent sous les obus des 75. Furieux, les hitlériens s'alignèrent au Rollenberg et commencèrent une fusillade et une canonnade en règle. Bientôt, la filature Louis Bian, à côté du château, flambait comme une torche, ainsi que le restaurant Brodhag, la ferme Ditner, etc... Le château ne fut pas épargné.

Un jeune pensionnaire, Zeller d'Oberbruck, s'aventura par curiosité devant la conciergerie ; il a été tué d'une balle au coeur. Au paroxysme de la lutte, le curé Riotte fit le voeu, si Sentheim était sauvé, d'ériger un chemin de croix au Rollenberg, ainsi qu'une chapelle.

Craignant le pire, le Père Aurélien, agitant un mouchoir blanc, alla trouver les allemands infiltrés dans le parc et leur demanda d'épargner le château, maison de vieillards et refuge de villageois. On le lui promit.

Un peu plus tard, les officiers allemands arrivèrent au château et obligèrent le supérieur de servir d'intermédiaire entre les commandants ennemis. Effrayé, se récusant, vu le danger, il doit néanmoins s'exécuter. Agitant un mouchoir blanc au dessus de sa tête, il gagne, parmi les bombardements et la fusillade, le poste de commandement français établi derrière l'église et dit que les Allemands l'envoient comme médiateur, qu'ils demandent de cesser le feu, vu l'armistice, de déposer les armes et de se rendre. Mal reçu, traité d'espion, de traître, de membre de la 5^{ème} colonne, menacé d'être fusillé, le bon Père revient avec une réponse négative.

De nouveau, le commandant allemand l'envoie avec instructions précises : cesser le feu immédiatement, envoyer de suite un officier négocier la reddition, sinon l'aviation détruira le village. Pour toute réponse, le commandant Lévy fit enfermer le médiateur. Puis, se voyant sans doute pris de revers, il rappela le Père et lui adjoignit un officier. Les négociations commencèrent et aussitôt la canonnade cessa. La bataille terminée, on a du héberger les allemands au Juvénat et à la ferme.

Le 22 septembre 1940, Mme René Bian s'éteignit à Thann à l'âge respectable de 92 ans. La communauté lui rendit les derniers devoirs en faisant célébrer ses funérailles à Sentheim. Ouvrant ensuite le caveau familial du parc, on l'inhuma aux côtés de son mari René Bian.

Libération : Novembre 1944

Le général en chef Hesdin et son état-major, faisant évacuer frères, personnel et pensionnaires au "Schimmel" de Masevaux, s'installèrent dans le château. Le Père Aurélien demanda à rester à Sentheim avec un de ses frères. Le général le laissa au château, mais n'eut aucun égard pour lui. Trois semaines plus tard, frères et pensionnaires revinrent au bercail de Sentheim, l'état-major ayant quitté les lieux.

On logea des F.F.I. au Juvénat et à la ferme. Le cantonnement de régiments marocains remplaça celui des F.F.I.



Filature Bian de Sentheim après le Bombardement de 1940.



Classe de Juvénistes en 1953 avec de gauche à droite :
Pr. A. Klingler, N. Jung et Père Pancrace Gartiser.

4. JUVENAT

En 1937, l'évêque de Strasbourg, Monseigneur Ruch, autorisa la maison de repos à s'adjoindre un juvénat. Ce centre destiné aux jeunes novices pour l'étude fut aménagé dans l'ancien pavillon de chasse au milieu du parc. L'architecte GILODI s'occupa de la transformation. Au début de la guerre on ferma par prudence le juvénat. On demanda aux élèves de rester dans leur famille après les vacances et on ramena chez eux ceux qui restaient.

Après le 19 juin 1940, (jour de la bataille de Sentheim), les allemands furent hébergés au Juvénat. Vers le mois d'août, plusieurs jeunes frères démobilisés vinrent à Sentheim. Ils eurent ensuite la bonne fortune de pouvoir regagner leurs maisons en traversant la ligne de démarcation.

En 1943, le Juvénat accueillit un groupe de vieillards de Mannheim placés sous la direction de diaconesses protestantes. En 1946, le père Aurélien Hugenschmitt devient directeur du Juvénat où il y a une dizaine d'élèves.

En 1950, le Frère Pancrace Gartiser est nommé directeur du Juvénat. Il réorganise le Juvénat, d'abord en sélectionnant mieux les élèves, puis en améliorant le recrutement et aussi les études. Depuis 1948 déjà, les juvénistes préparaient l'examen du C.E.P. sous la direction du professeur Alfred Klingler. En 1953, avec le concours du professeur Jung, on ouvrit le cours du Brevet. On notera seize élèves en 1948.

En 1955, une vingtaine d'élèves fréquente le juvénat. On organisait aussi l'été des colonies de vacances dans les locaux du Juvénat.

Le frère Gérard Christlen, originaire de Rouffach, prit la direction en 1965.

Le frère Jean de Dieu sera le dernier Directeur jusqu'à la fermeture en 1973.

Les professeurs ayant oeuvré à Sentheim se nommaient, Alfred Klingler, Nicolas Jung, Michel Kientz, Raymond Dietmann et Christian Guth.



Réalisation par les Juvénistes des Tapis pour la Fête Dieu.

à suivre...
Guy JORDY

Des nouvelles de la Maison de la Géologie

Faut-il rappeler la mission de l'Association : rendre la géologie attractive pour tous... ?

L'Association a bénéficié durant l'été 1998 des services d'une animatrice vacataire, Katia ZINGLE, et d'une hôtesse d'accueil, Christiane RODRIGUEZ, dont tous retiendront leur sourire et leur dévouement.

Elle vient de recruter (début novembre 1998) un animateur permanent, sur un poste "d'emploi jeune". Il s'agit de Monsieur François BERARD, 26 ans, titulaire d'une maîtrise de géologie obtenue à l'Université de Besançon. François BERARD a pratiqué par ailleurs des fouilles paléontologiques, fondé une association de mise en valeur de la géologie et une association de karstologie et participé au montage de diverses expositions de vulgarisation dans le domaine des sciences de la Terre.

Nul doute que la possibilité nouvelle pour les établissements scolaires de se faire piloter sur le sentier de Sentheim par un géologue professionnel soit un argument percutant pour la promotion de la géologie de terrain.

Pour marquer cette dynamique nouvelle, l'Association pourvoit à compléter sa bibliothèque d'une centaine d'ouvrages nouveaux afin que la Maison de la Géologie puisse jouer pleinement son rôle de centre de recherche et de documentation.

L'Association était présente au Salon des Activités de Détente, de Loisirs et du Tourisme Vert à Gérardmer (8-10 mai 1998), à l'exposition du SIVOM "Doller et Soultzbach, vallées des merveilles" à Wegscheid (5-6 septembre 1998) et au Forum Professionnel des Produits de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle de Wittelsheim (20 octobre). Cette dernière manifestation fut l'occasion de présenter une malle pédagogique de 20 roches régionales, duplicable à volonté, à l'usage des établissements scolaires.

Le 8 mai, une randonnée géologique sur les volcans du Rossberg, sous la conduite de Pierre FLUCK, a rassemblé 40 participants. Trois jours en juillet, Adrien SCHEUBEL, Francis ZIMMERMANN, Pierre FLUCK et Isabelle GREINER ont piloté les jeunes de la commune sur le sentier ou en sous-sol dans le cadre de l'animation-été.

Mais l'heure est au montage de projets. En particulier, nous étudions divers itinéraires géologiques "à la carte" dans la région, qui s'harmonisent avec les programmes des différentes classes des collèges et lycées. Pour l'année qui vient, sont également programmés :

- un stage de formation de guides pour un public spécialisé,
- la mise en place de panneaux didactiques sur le sentier,
- la fouille archéologique du four à chaux de Sentheim,
- la mise en oeuvre de brochures sur les volcans des Vosges du Sud et sur la géologie de Sentheim,
- le montage d'une ou de plusieurs expositions itinérantes... Il se peut aussi que nous accueillions un(e) stagiaire en maîtrise de muséologie de l'Université de Haute-Alsace.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la Maison de la Géologie et de l'Environnement !

Le Bureau 1998 de la Maison de la Géologie :

Président : Pierre FLUCK

Vice-Présidents : Raymond MATTAUER, Francis ZIMMERMANN

Trésorier : Adrien SCHEUBEL

Secrétaire : Aurélien ZIMMERMANN

**Le Président
Pierre Fluck**

Le F.C. Sentheim souffle ses 60 bougies

Cette année, le F.C. Sentheim a fêté les 12 et 13 septembre son 60^{ème} anniversaire.

Malgré un temps maussade, toutes les équipes jeunes à vétérans étaient de la fête.

Certains membres de notre club ont été gratifiés. Les distinctions de la Ligue ont été remis par le Président de la Ligue du Haut-Rhin, Monsieur Antoine STOEFFEL. D'autres membres ont eu la médaille de Jeunesse et Sports.

Monsieur Daniel WALZER, le joueur le plus ancien a eu un trophée en récompense de sa fidélité exemplaire au club,

Monsieur Daniel ERNST, arbitre du club depuis 25 ans, a eu le plaisir de se voir remettre un trophée (sifflet de bronze).

Pour l'occasion, les établissements Clément BURCKEL de Bourbach-Le-Bas ont remis un jeu de maillots à l'équipe des moins de 13 ans.

Aujourd'hui, notre club a grandi, nous comptons actuellement 151 membres.
Venez nous rejoindre, nous soutenir.

Pour tous renseignements,
contacter la secrétaire Claudine JAEG
au 03 89 82 82 81.

**Le Président
Serge JAEG**



Service Conseil Logement

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF SUBVEN-
TIONNEE PAR LE CONSEIL GENERAL ET LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU HAUT RHIN

CONSEILLER OBJECTIF, NEUTRE ET IMPARTIAL - SCL 68

- Vous informe, GRATUITEMENT, de façon complète et désintéressée sur :
 - Les diverses possibilités de financement qui s'offrent aux familles désirant accéder à la propriété,
ou améliorer leur logement ;
 - les rapports locatifs :
bailleurs ou locataires.
- Vous conseille, avant, pendant, après la réalisation de votre projet, sur tous les problèmes d'ordre administratif, financier, juridique, social et fiscal
- Vous décharge, si vous le souhaitez, de certaines démarches.

L'ASSOCIATION LOGEMENT JEUNE 68 PROPOSE :

- au propriétaire qui souhaite héberger un jeune de moins de 30 ans, des garanties en cas de loyers impayés, en cas de dégradation ou de départ sans préavis,
- au locataire de moins de 30 ans à la recherche d'un logement, l'avantage de ne pas verser de dépôt de garantie.

Partenaires de l'association :

- Conseil Général
- CAF
- CIL Mulhouse
- CIL Colmar
- Ville de Mulhouse
- Service Conseil Logement

Sièges :

2, rue Louis Pasteur - B.P. 1307
68056 MULHOUSE CEDEX
Tél : 03 89 35 45 50

24, rue des Franciscains
68100 MULHOUSE (Logement Jeune)
Tél : 03 89 66 00 88

Agence :

56 avenue de la République
68000 COLMAR
Tél : 03 89 24 15 24

Permanences :

ALTKIRCH - GUEBWILLER - RIBEAUVILLE-
SAINT LOUIS - THANN



Calendrier 1999

JANVIER

- 15 Assemblée générale Amicale des Sapeurs Pompiers.
- 16 Fête de Noël Sapeurs Pompiers.
- 17 Réception du "Nouvel An".
Conseil de Fabrique.
- 29 Assemblée générale A.M.O.S.
- 30 Concours SKAT.

FEVRIER

- 13 Dîner dansant de l'A.M.O.S.
- 7 Assemblée générale Société de Pêche.
- 27 Carnaval organisé par l'A.P.E.P.A.

MARS

- 6 Concours SKAT.
- 13 Ouverture Pêche.
- 14 Visite pour le doyenné de l'Archevêque.

AVRIL

- 2 Tournoi d'échecs.
- 10 Concours SKAT.
- 18 Profession de foi à Guewenheim pour les jeunes de Lauw-Sentheim-Guewenheim.
- 11 Elan des Daims.
- 25 Matinée pêche à la truite Etang Marcel.
- 14 Excursion Chorale.
- 18 Excursion Chorale.
- 25 Fête patronale.

MAI

- 1^{er} Sortie pedestre.
Commission Communale d'Animation.

- 13 Grand rassemblement diocésain des jeunes de 15-25 ans à Strasbourg.
- 16 Journée vélo pour tous Crédit Mutuel.
- 22 Confirmation (ou le 23 octobre 1999).
- 25 Don du Sang.
- 30 1^{ère} Communion.

JUIN

- 12 Feux de la Saint-Jean
Sté pêche/pompiers.
- 13 Kermesse scolaire.

JUILLET

- 4 Marché aux puces Sté de pêche.
- 11 "Randonnée de la Doller"
Cyclotourisme et V.T.T. organisé par les Cyclos de la Doller.

SEPTEMBRE

- 12 Chemin de Croix "Rollenberg".
- 26 Sortie pedestre Commission
Communale d'Animation.

OCTOBRE

- 2 Dîner dansant de l'AMOS (ou le 9 oct.)
- 16 Loto des écoles à Masevaux.
- 17 Fête paroissiale.
- 23 "Sentheim et son Passé" exposition organisée par la Commission d'Animation (jusqu'au 24 octobre 1999).

NOVEMBRE

- 11 Match de belote FC Sentheim.
- 25 Don du sang.

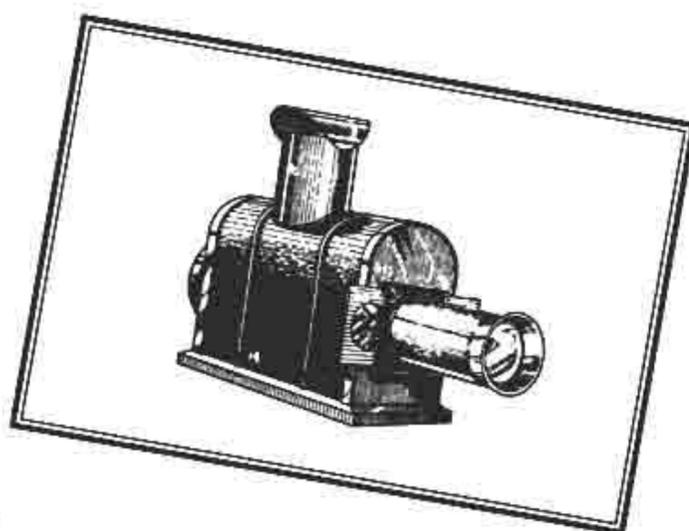
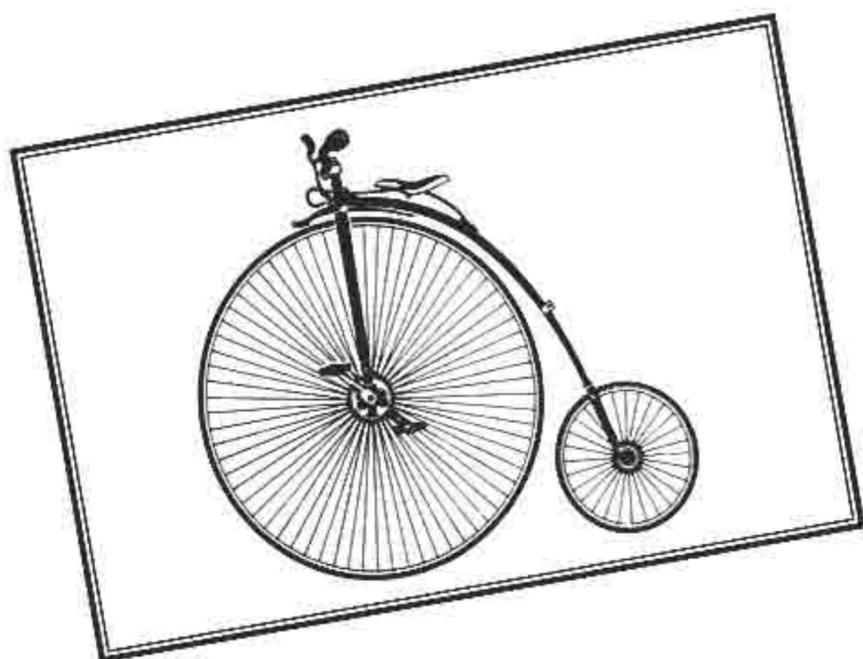
SENTHEIM ET SON PASSE

les 23 et 24 octobre 1999

à la salle de l'A.M.O.S.

EXPOSITION DE PHOTOS

Objets, matériels et outils anciens



*A l'aube du XXI^{ème} siècle,
la Commission Communale d'Animation
vous propose une rétrospective sur SENTHEIM*

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, faire part de vos souvenirs où mettre à disposition des objets ou documents pouvant faire revivre le passé de notre village, merci de vous signaler en Mairie avant le 20 Janvier 1999.

Naisances

- 3 février 1998 **Jérémy PANTZIGA**
de Thierry PANTZIGA et Evelyne SOEHNLEN
67, Grand'Rue.
- 15 février 1998 **Antoine Fernand Louis REYMANN**
de Sébastien REYMANN et Joëlle RINGENBACH
6, Grand'Rue.
- 13 mars 1998 **Dimitri ALTER**
de Marc ALTER et Catherine MAHLER
20, rue Louis Bian.
- 16 mars 1998 **Sarah Hélène Aïcha ZALGUENE**
de Az Eddine ZALGUENE et Isabelle Marie-Marthe FANJAS
11, Grand'Rue.
- 19 mars 1998 **Julie RINGENBACH**
de Marc RINGENBACH et Nathalie BINDLER
36, Grand'Rue.
- 2 avril 1998 **Lauriane PALATICKY**
de Michel PALATICKY et Sylvie DEMOLY
16, rue des Charbonniers.
- 20 avril 1998 **Steven NEFF**
de Jean-Luc NEFF et Marie-Renée DIDIER
4, rue du Pont.
- 24 avril 1998 **Arthur Antoine GASSER**
de Vincent GASSER et Chantal STUDER
22, Grand'Rue.



Naisances

- 17 juin 1998 **Geoffrey André FISCHER**
de Christophe FISCHER et Sandra BRUCKER
77, Grand'Rue.
- 19 juin 1998 **Marie Océane JAEG**
de Jacques JAEG et Annie-Claude GADRET
9b, rue de Mortzwiller.
- 27 juin 1998 **Lucie Laetitia Andrée WETZEL**
de Serge WETZEL et Véronique EHRET
4, rue Ste Anne.
- 17 juillet 1998 **Jocelyn MILLET**
de Michel MILLET et Christelle PETIT
1, rue du 29 Nov.
- 21 juillet 1998 **Léa HATTENBERGER**
de Patrick HATTENBERGER et Estelle MURA
66b, Grand'Rue.
- 21 sept. 1998 **Yann ULRICH**
de Norbert ULRICH et Anna-Marie ALONSO
9, Grand'Rue.
- 18 sept. 1998 **Théo PODLINSKI**
de Philippe PODLINSKI et Maryline SUTTER
3, rue de la Gare.
- 19 oct. 1998 **Yohann CLAUDEPIERRE**
de Michel CLAUDEPIERRE et Sabine GASNIER
71, Grand'Rue.



Mariages

**Christine ARNITZ
et Bruno Louis Nicolas GASSER**

le 10 janvier 1998
Installés à SENTHEIM (68)

**Virginie Jeanne Ginette STORRER
et Olivier Charles Léonard
Raymond MESSERLIN**

le 20 juin 1998
Installés à SENTHEIM (68)

**Josiane Georgette KAISER
et Frédéric Joseph SCHENK**

le 27 juin 1998
Installés à SENTHEIM (68)

**Alexandra Virginie STOFFEL
et Sébastien Emile ERNST**

le 25 juillet 1998
Installés à RIMBACH (près Masevaux) (68)

**Valérie LHOIR
et Olivier Paul François QUIQUEREZ**

le 25 juillet 1998
Installés à SENTHEIM (68)

**Guilaine Michelle Juliette ROUSSEL
et Pascal Georges André THOS**

le 08 août 1998
Installés à SENTHEIM (68)

**Sylviane Marie-Odile LOBMEYER
et Michel KNAEBEL**

le 21 août 1998
Installés à DOLLEREN (68)

**Marie-Odile HAEGELE
et Jean-Jacques Denis
ZWINGELSTEIN**

le 05 septembre 1998
Installés à SENTHEIM (68)

**Cécile Hélène Thérèse FOUGERE
et Franco FANCELLO**

le 18 septembre 1998
Installés à SENTHEIM (68)

**Tanteliarinoro Lydie RASOLONJATOVO
et Patrick Yvan KUREK**

le 21 novembre 1998
Installés à SENTHEIM (68)



Nos peines

Le 7 janvier 1998
Raphaël Médard CARRIERE
(8 juin 1919)
Maison de Convalescence

Le 9 janvier 1998
François PENNERATH
(7 août 1910)
Maison de Convalescence

Le 1 février 1998
Mahmoud BOUKRAA
(4 novembre 1932)
Maison de Convalescence

Le 6 février 1998
Léonard MESSERLIN
(26 novembre 1916)
4, Rue de la Roseraie - 68780 Sentheim

10 février 1998
Herbert Auguste NIKLOWITZ
(24 avril 1926)
3, Rue de la Sapinière - 68780 Sentheim

3 avril 1998
Angélique STOLTZ,
Veuve KEMPF
(31 mai 1912)
Maison de Convalescence

5 avril 1998
Louis Justine LITZLER,
Veuve KELLER
(25 août 1920)
Maison de Convalescence

14 avril 1998
Angélique Léonie LIPPART,
Veuve WALGENWITZ
(25 février 1908)
2, Rue de la Sapinière - 68780 Sentheim

2 mai 1998
Justin RAMSBOTT
(11 décembre 1913)
Maison de Convalescence

4 mai 1998
Pierre MAHLER
(1^{er} décembre 1923)
6, Rue de l'Eglise - 68780 Sentheim
8 août 1998

Jeanne MONNIER,
épouse MAUERSBERGER
(10 mai 1920)
11, Rue Neuve - 68780 Sentheim

9 septembre 1998
Eugène Henri GLANTZMANN
(18 février 1910)
1, Rue de la Roseraie - 68780 Sentheim

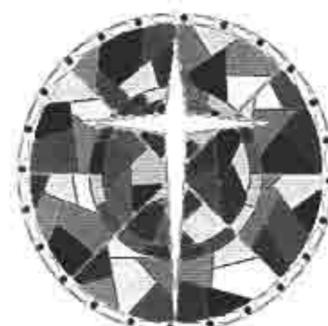
16 septembre 1998
Roland Cornélius HURET
(28 mai 1912)
Maison de Convalescence

17 septembre 1998
Aloyse HIRTH
(11 juillet 1914)
12, Rue du Tissage - 68780 Sentheim

30 septembre 1998
Jeanne Louis HUGON,
Veuve FOECHTERLIN
(3 mars 1914)
Maison de Convalescence

16 octobre 1998
Ernest CAODURO
(5 janvier 1917)
Maison de Convalescence

4 novembre 1998
Anne Marthe MARX,
Veuve TETTAMANZI
(11 décembre 1909)
61, Grand'Rue - 68780 Sentheim



Informations pratiques

Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée. indication date de naissance.
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée. indication date mariage.
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	Enveloppe timbrée. indication date décès.
Fiche d'état civil individuelle ou familiale et de nationalité française	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance. Production de la C.I.
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française	Mairie ou Commissariat de Police	Carte d'identité du mineur.
Copie conforme	Mairie	Original + Copie.
Certificat de vaccination	Mairie	Certificat de vaccination (original) ou carnet de santé.
Passeport	Mairie Renouvellement : Premier :	- Passeport périmé. - 2 photos identité récentes. - Timbre fiscal à 400 F. - Pièce d'identité. - 2 photos identité récentes. - Timbre fiscal 400 F.
Carte d'identité	Mairie filiation (mairie lieu naissance).	1) 2 photos d'identité récentes. 2) Livret de famille stipulant la date de naissance des parents ou acte de naissance avec 3) Carte périmée. En cas de perte : attestation de perte à procurer.
N.B. : Concernant la carte d'identité, la prise d'empreinte étant obligatoire, la présence du demandeur est exigée. Enfant à partir de 13 ans.		

IMPORTANT : Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

Mairie

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi :

de 9 h à 11 h et 17 h à 19 h.

Mardi, mercredi et vendredi :

9 h à 11 h.

Jeudi :

9 h à 11 h et 15 h à 17 h.

et sur rendez-vous

PERMANENCES

Monsieur Guy JORDY - Maire

Jeudi : 18 h 30 à 19 h.

URBANISME / FORET / CIMETIERE

Monsieur Marcel MATTAUER - 1^{er} Adjoint

Monsieur Robert PETON - 3^{ème} Adjoint

Du Lundi au Vendredi : 8 h à 9 h.

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE / ECOLES

Monsieur Serge BUHR - 2^{ème} Adjoint

Lundi : 18 h à 19 h.

et sur rendez-vous

*Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1998
Directeur de la publication : Mairie de Senheim
Tirage 580 exemplaires
Imprimerie SAILLEY SA - 88160 LE THILLOT*



La Municipalité
vous présente ses Meilleurs Vœux
pour 1999.